

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

## **Arrêté du 20/03/2024 relatif au résultat de la consultation des personnels figurant sur la liste du tirage au sort des représentants du personnel au sein du comité social d'administration de la direction territoriale de la protection de la jeunesse de Seine-et-Marne**

**NOR : JUSF2411119A**

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la Jeunesse de Seine-et-Marne,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, notamment son article 46 ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès de la directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Seine-et-Marne ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2023 relatif au tirage au sort des représentants du personnel au sein du comité social d'administration de la direction territoriale.

### **ARRETE :**

#### **Article 1er**

Il est constaté l'absence de représentant du personnel désigné par les organisations syndicales au comité social d'administration de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Seine-et-Marne pour le :

SNPES- PJJ/ FSU pour 1 siège (titulaire)

#### **Article 2**

A la suite de la consultation des personnels figurant sur la liste issue du tirage au sort du 23 mars 2023 pour la désignation d'un représentant du personnel,

Madame **Caroline CELESTIN** accepte le poste de **titulaire** au **comité social d'administration** de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Seine-et-Marne.

### **Article 3**

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Seine-et-Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 20 mars 2024

**La directrice territoriale PJJ de Seine-et-Marne**

**Christelle RAULET**

